

**Centre d'aide aux victimes  
d'actes criminels de la Gaspésie  
et les Îles-de-la-Madeleine**

**États financiers  
au 31 mars 2015**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 11
Annexes	12 - 13



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie  
et les Îles-de-la-Madeleine

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Bureau 201  
107, rue Commerciale Ouest  
Chandler (Québec) G0C 1K0

Téléphone : 418 689-2683  
Télécopieur : 418 689-4674  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Robert Grant Thériault, S.S.A.C.A.C.*

Chandler  
Le 25 juin 2015

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Ministère de la Justice	626 529	626 453
Contributions pénales	2 400	3 989
Dons	1 975	5 050
Autres		4 803
Intérêts	1 004	1 205
	<u>631 908</u>	<u>641 500</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales (annexe A)	530 981	509 273
Frais d'administration (annexe B)	42 443	40 273
Frais de bureau (annexe C)	19 587	22 577
Frais de logement (annexe D)	39 212	35 134
Frais d'activités (annexe E)	3 140	17 507
Autres frais (annexe F)	3 361	4 458
	<u>638 724</u>	<u>629 222</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>(6 816)</u>	<u>12 278</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015			2014
	Affecté	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	9 807	14 100	82 170	106 077
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	200	(2 014)	(5 002)	(6 816)
Affectation d'origine interne	7 747	1 793	(9 540)	(4 803)
Solde à la fin	17 754	13 879	67 628	99 261

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 816)	12 278
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 014	2 074
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	(927)	(1 202)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(5 729)	13 150
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 793)	(1 854)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Affectation d'origine interne et flux de trésorerie liés aux activités de financement		(4 803)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(7 522)</b>	<b>6 493</b>
Encaisse au début	86 098	79 605
Encaisse à la fin	78 576	86 098

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Situation financière

au 31 mars 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	61 022	76 291
Comptes clients et autres créances (note 5)	<u>6 806</u>	<u>7 415</u>
	67 828	83 706
Long terme		
Encaisse assujettie à des restrictions	17 554	9 807
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>13 879</u>	<u>14 100</u>
	<u>99 261</u>	<u>107 613</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement		1 536
<b>ACTIF NET</b>		
Affecté	17 754	9 807
Investi en immobilisations	13 879	14 100
Non affecté	<u>67 628</u>	<u>82 170</u>
	<u>99 261</u>	<u>106 077</u>
	<u>99 261</u>	<u>107 613</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2015

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'accueillir et offrir le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels, d'informer les victimes d'actes criminels de leurs droits et recours, du processus judiciaire et les référer au besoin aux organismes spécialisés, d'offrir un support et un accompagnement aux victimes dans leurs démarches, d'informer et sensibiliser la population au vécu des victimes d'actes criminels et de recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, les administrer et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.



# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2015

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier	10 %
Matériel informatique	30 %

##### *Réduction de valeur*

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2015

### 3 - AFFECTATIONS GREVANT LES ACTIFS NETS

Au 31 mars 2015, un montant de 7 747 \$ a été transféré des actifs nets non affectés aux actifs nets affectés concernant le fonds projets spéciaux. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	609	(873)
Frais payés d'avance		291
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(1 536)	1 536
Apports reportés		(2 156)
	<u>(927)</u>	<u>(1 202)</u>

### 5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	6 771	7 235
Autres	35	180
	<u>6 806</u>	<u>7 415</u>

### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2015</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	36 851	24 457	12 394
Matériel informatique	25 984	24 499	1 485
	<u>62 835</u>	<u>48 956</u>	<u>13 879</u>
	<u>2014</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	35 584	23 080	12 504
Matériel informatique	25 458	23 862	1 596
	<u>61 042</u>	<u>46 942</u>	<u>14 100</u>

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2015

---

### **7 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Valeur comptable des actifs financiers par catégories**

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 78 611 \$ (86 278 \$ au 31 mars 2014), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

### **8 - ENGAGEMENT**

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en 2017, à verser une somme de 41 714 \$ pour un loyer. Les paiements minimums exigibles pour les 2 prochains exercices s'élèvent à 22 753 \$ pour 2016 et 18 961 \$ pour 2017.

Ce contrat comporte une option de renouvellement automatique pour une période additionnelle de cinq ans à moins que l'une des parties ne décide d'y mettre fin par un avis écrit au moins 90 jours avant la fin du bail.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>		
Salaires	457 984	441 048
Charges sociales	73 559	68 851
Crédit à l'embauche	(562)	(626)
	<u>530 981</u>	<u>509 273</u>
	<b>ANNEXE B</b>	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Associations et cotisations	797	790
Assurances	5 157	5 330
Documentation et abonnement	257	337
Déplacements	28 974	27 443
Formation	3 833	3 311
Représentation	200	375
Honoraires professionnels	3 225	2 687
	<u>42 443</u>	<u>40 273</u>
	<b>ANNEXE C</b>	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>FRAIS DE BUREAU</b>		
Impression	2 068	1 933
Location	677	598
Papeterie et fournitures de bureau	5 230	5 400
Achats informatiques et bureautiques		1 470
Entretien et réparations informatiques	848	897
Publicité et promotion	1 379	2 270
Télécommunications	7 628	8 826
Infovac-plus	1 757	1 183
	<u>19 587</u>	<u>22 577</u>

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	<b>ANNEXE D</b>	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>FRAIS DE LOGEMENT</b>		
Entretien et réparations	4 505	4 225
Loyer et frais afférents	33 607	30 909
Réaménagement de locaux	1 100	
	<u>39 212</u>	<u>35 134</u>
	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>FRAIS D'ACTIVITÉS</b>		
Bénévoles	261	781
Conseil d'administration	2 669	1 844
Reconnaissance	210	
Projet spécial - SNSVAC		1 964
Projet spécial - Recueil		4 803
Projet spécial - 10e anniversaire		8 115
	<u>3 140</u>	<u>17 507</u>
	<b>ANNEXE F</b>	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>AUTRES FRAIS</b>		
Frais bancaires	737	741
Achat de mobilier	610	1 643
Amortissement des immobilisations corporelles	2 014	2 074
	<u>3 361</u>	<u>4 458</u>